

**La coopération Sud-Sud en tant que cadre conceptuel de la
coopération économique Algérie-Afrique**

**South-South cooperation as a conceptual framework for
Algeria-Africa economic cooperation**

Date d'envoi: 22/01/2020	date d'acceptation: 05/02/2020	Date de publication : 30/06/2020
--------------------------	--------------------------------	----------------------------------

***Dr. GUIRA Amor**
Université Mohammed Seddik
Ben Yahia – Jijel
guira82amor@gmail.com

Dr. BENAMIER Djamel Eddine
Université Med. BOUDIAF de M'Sila
djameleddine.benamier@univ-
msila.dz

Résumé :

Cette présente recherche a pour but de mettre en lumière le concept de la coopération Sud-Sud, en tant qu'une des formes reconnues de la coopération économique internationale. Celle-ci vise en effet à booster le développement économique et social dans les pays en voie de développement et les pays les moins avancés. Par le biais de l'approche descriptive, l'attention a été focalisée sur une vision élargie de la coopération Sud-Sud, ses principes, son contexte historique ainsi que son ampleur et le rôle qu'il peut jouer à côté de la coopération nord-sud. De plus, l'implication de l'Afrique et de l'Algérie dans ce type de coopération ainsi que les relations entre eux dans ce cadre a été également analysée. L'étude a abouti que la coopération Sud-Sud constitue une opportunité fructueuse pour booster l'économie algérienne.

Mots clés: coopération économique, coopération Sud-Sud, la coopération Afrique-sud, la coopération Algérie-Afrique.

Abstract :

This research paper aims to highlight the concept of South-South cooperation, as one of the recognized forms of international economic cooperation, which aims to boost economic and social development in developing countries and least developed countries. Through the descriptive approach, the attention will be focused to a broader concept of this phenomenon, its principles, its historical context as well as their magnitude and the role that can play alongside North-South cooperation. The involvement of Africa and Algeria in this kind of cooperation and the

***Auteur Envoyé :** GUIRA Amor

relations between them in this context will also be analyzed. The study concluded that South-South cooperation is a fruitful opportunity to boost the Algerian economy.

Keywords: economic cooperation, South-South cooperation, Africa-south cooperation, Algeria-Africa cooperation.

Introduction

La coopération économique est considérée comme l'un des paysages les plus marquants de la mondialisation et il a contribué pleinement dans les processus de développement, notamment à travers ses différentes dimensions (bilatérales, multilatérales) et ses multiples arrangements (intra-régional, régional et interrégional). Ainsi il constitue un aspect très important dans les relations internationales, en jouant la carte de la complémentarité entre les économies.

L'Algérie, en bénéficiant d'un emplacement stratégique, des énormes capacités économiques et également des fortes relations historiques, a conclu de nombreux accords de coopération aussi bien avec le sud qu'avec le nord. Mais elle était orientée davantage vers le nord que vers le sud au point d'abandonner totalement leurs voisins de sud, cela s'était répercuté dans ses relations économiques et le volume des échanges entre elle et les pays du sud.

Néanmoins, le bilan très mitigé de la coopération de l'Algérie avec les pays du nord, notamment avec l'UE, un tel bilan qui est caractérisé par un déséquilibre structurel en matière des gains. Or, les chiffres en matière de commerce, d'investissement et de développement nous ont montré que cette coopération n'aboutit pas à une situation de gagnant-gagnant comme c'est promis lors de la ratification des accords de coopération et de partenariat¹. Ainsi dans un climat des changements géopolitiques et économiques qui ont accru l'importance des pays du sud dans les processus de développement et de la création de la richesse au niveau mondial. A cet égard, la coopération Sud-Sud s'impose comme un autre chemin de partenariat et de coopération pour contourner les lacunes et les anomalies qui caractérisent la coopération nord-sud et permettre des flux inverses entre l'Algérie et les autres pays du sud (notamment ceux de l'Afrique), qui ont partagé avec elle les mêmes aspirations sur le plan de développement. Donc, il fallait qu'une coopération basée sur des relations entre égaux, ou la coopération et le partenariat remplace les termes «aide» et «assistance».

De ce fait, la coopération Algérie-Afrique suscite une question centrale, est de savoir comment l'Algérie et ces partenaires de Sus abouti une coopération gagnant-gagnant. Et que ce qu'elle a l'Algérie peut-on offrir aux pays africains et vise versa ?

Afin de répondre à cette question élémentaire l'étude a utilisé une approche descriptive ainsi qu'une autre historique. De ce fait, cet article est structuré comme suivant : la première section mis en lumière le concept de la coopération Sud-Sud et celui de la coopération triangulaire, ces principes et ces objectives. Puis on a présenté un aperçu historique et le contexte actuel de ce type de coopération dans une deuxième section. L'ampleur de ce phénomène et l'implication de l'Afrique et de l'Algérie dans son essor et traiter dans la troisième section.

1. La coopération Sud-Sud (CSS) : quelle notion ?

La conférence de haut niveau des Nations Unis sur la Coopération Sud-Sud a défini celle-ci comme « l'effort conjoint des peuples et des pays, né d'expériences et de sympathies partagées...un partenariat entre égaux, fondé sur la solidarité»². Ainsi, la coopération Sud-Sud fait référence aux activités de coopération entre les pays en voie de développement pour des raisons de solidarité dans certains domaines comme, le commerce, l'investissement, la coopération financière, technique et technologique et le partage de connaissances, politiques et meilleures pratiques. Donc, la coopération Sud-Sud c'est un concept qui dépasse largement la seule aide extérieure et bien plus étendu et profond que celui de l'aide des donateurs du nord. Elle couvre non seulement des flux financiers, comme des prêts et des subventions pour des projets et investissements sociaux et d'infrastructures, mais également la coopération moyennant le partage d'expériences, le transfert de technologie et compétences, l'accès préférentiel aux marchés ainsi l'appui et des investissements en faveur de commerce, ce qui transmet et encourage le même type et niveau de développement tout en créant des emplois et renforçant le capital et les capacités. En outre, la coopération Sud-Sud se base sur le concept de «partenariat à flux inverse», un tel concept qui est basé sur une logique distinctive selon laquelle tout pays –indépendamment de son état de développement– possède une expertise quelconque, dans un ou plusieurs domaines, qui peut être exploitée par d'autres pays de sud, et sur la solidarité et le bénéfice mutuel plutôt que sur les intérêts stratégiques des pays donateurs. Ainsi, la coopération Sud-Sud donne naissance à des relations sud-sud qui se différencient d'une façon notable avec les relations nord-sud.

D'ailleurs, bien que les relations nord-sud favorisent l'hégémonie du nord, les relations sud-sud sont véritablement égalitaires et mutuellement profitables. A cet égard, la conférence de Nairobi a défini les paramètres de base de La coopération Sud-Sud et stipule que « la coopération sud-sud représente un effort commun des peuples et des pays de sud, provenant des expériences et des sympathies partagées, fondé sur leurs objectifs de solidarité commune et guidé par, entre autres, les principes du respect de la souveraineté et priorité nationales, et sans aucune conditionnalité. Il ne faut pas considérer que la coopération sud-sud est un aide public au développement (APD), C'est un partenariat entre égaux fondé sur la solidarité.»³.

Par ailleurs, il est convient de noter, tandis que la coopération sud-sud est une coopération entre les pays du sud, La coopération triangulaire implique des partenaires entre deux ou plusieurs pays en développement et un pays tiers partenaire, le plus souvent un partenaire fournisseur des ressources et/ou une organisation multilatérale⁴. C'est-à-dire, la coopération triangulaire fait référence à collaboration dans laquelle les pays donateurs traditionnels et les organisations multilatérales facilitent les initiatives Sud-Sud en fournissant des fonds, des formations, des systèmes technologiques et de gestion, ainsi que d'autres formes de soutien.

2. Un aperçu historique

La coopération sud-sud ne date pas d'aujourd'hui, elle a une longue et riche histoire. Elle a pris naissance dans les années 50 dans le cadre de la lutte des pays récemment indépendantes pour parvenir à une véritable indépendance et au développement. En 1955, la conférence afro-asiatique de Bandung a réuni 29 pays d'Asie et d'Afrique pour promouvoir la coopération économique et culturelle sur leurs continents⁵.

Cette conférence fondatrice de la coopération Sud-Sud a ouvert la voie, non seulement, à la mise en place du mouvement des non-alignés (MNA) en 1961 et du groupe de 77 au cours de la première conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1964, mais également de la convergence du «Tiers-mondisme» avec le « Non-alignement»⁶. Le G-77⁷ est devenu le porte-parole du Sud sur la scène mondiale, en plus de leur rôle substantiel concernant la promotion d'un cadre général de la CSS, notamment à travers l'établissement de ses principes directeurs.

Jusqu'à les années 80, la coopération Sud-Sud n'a pas dépassé les aspirations d'ordres politiques et tard à se concrétiser sur le plan économique. Or, la plupart des pays de sud s'est trouvé à des niveaux similaires en termes de degré de développement, de structure productive, de

panier d'exportation et d'importation, d'investissement et innovation technologique ; leurs avantages comparatifs se limitaient à leurs dotations en ressources naturelles et main d'œuvre à bon marché. En revanche les pays développés se placent en position de meneur, en profitant d'une spécialisation internationale de travail, qui leurs permettaient de se spécialiser dans les produits finis et les équipements de production de haute technologie en laissant la place de périphérie aux pays de sud avec des exportations de produits de base et de matière premières. A cet effet, les relations économiques entre les pays du sud se caractérisaient par la concurrence plutôt que par la complémentarité, aussi par des échanges et des opportunités d'investissement dérisoires, c'est ce qu'a retardé l'émergence d'un véritable processus de coopération Sud-Sud⁸.

Cependant au cours des années 80, la scène économique mondiale a connu une vague des arrangements multidimensionnelles : inter-régionaux, régionaux et sous-régionaux, visant à promouvoir la coopération économique sud-sud, quoi qu'ils en soit leur formes, union douanière et économique, marché commun ou zone de libre-échange. L'union douanière et économique de l'Afrique centrale, le marché commun centre-américain et l'association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sont des très pertinentes illustrations en la matière. Ainsi sur le plan mondial, l'organisation des nations unies (ONU) ne tarde pas de jouer son rôle en matière de l'approfondissement et de l'institutionnalisation de ce type de coopération, notamment à travers une panoplie d'arrangements institutionnels d'envergure mondiale, à savoir la conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le programme nations unies pour développement (PNUD) et le fond des nations unies pour la sciences et la technique au service du développement (FNUSTSD). Même aussi elle a créé un organe dédié spécialement à cet égard, qui est le bureau des nations unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC). En réalité, entre 1973 et 1977 l'assemblée générale des nations unies a adopté un nombre important de résolutions appelant la communauté internationale à assister davantage les pays en voie de développement dans ses efforts pour augmenter le partage technique entre eux. Dès lors, les efforts et les initiatives qui visent à promouvoir la CSS ne cesse à se concrétisaient, et à cet égard on peut citer la résolution de l'assemblée générale des nations unies 58/220 qui déclare le 19⁹ décembre de chaque année en tant que le jour des nations unies pour la CSS¹⁰.

3. Le contexte de l'émergence et de la promotion de la coopération Sud-Sud

L'évolution spectaculaire du paysage économique mondiale marquée par la croissance rapide des grands pays émergentes, qui coïncide avec les profondes crises qu'ont secouées les économies développées, ont bouleversé davantage les tendances en matière de coopération et partenariats dans le monde et abouti à la redéfinition de l'équilibre des pouvoirs au niveau mondial. Un certain nombre de pays en voie de développement jouent maintenant un rôle déterminant dans la croissance économique mondiale par le biais des échanges, des investissements et de la coopération technique et technologique. Or, un certain nombre de pays à revenu intermédiaires du sud ont récemment passés de bénéficiaires nets de l'aide extérieurs à donateurs nets, c'est-à-dire qu'on assiste à l'émergence des nouveaux grands donateurs dans le jargon des dons et aides pour développement tels : l'Inde, la Chine et l'Afrique du sud.

Ainsi, les expériences, l'expertise, les savoir-faire et les technologies que ces pays ont réussies à y cumulé durant les trois dernières décennies, ce qui considérer comme un potentiel énorme susceptible d'être partagé avec d'autres pays du sud. C'est ce que poussent les (PPTE)¹¹ détourner davantage vers les autres pays en développement à la recherche d'une coopération plus équitable et plus fructueux. Et ça se qu'a donné naissance à des nouvelles tendances de coopération et d'aides pour le développement.

Certes, grâce à ces changements majeurs tant sur le plan des moyens financiers que sur le plan des connaissances techniques et technologiques, la coopération Sud-Sud atteignait un niveau sans précédent dans l'histoire jusqu'à, en fin de compte, gagner l'attention qu'elle mérite.

4. Les principes de coopération Sud-Sud

Le G-77 et la Chine, en leurs qualités des parties prenantes dans la promotion et le développement de la coopération Sud-Sud, ont travaillé sur une feuille de route pour encadrer ce type de coopération internationale, notamment à travers l'élaboration des principes directeurs suivant¹² :

- *La coopération Sud-Sud est une entreprise commune aux peuples et pays du sud, et doit se comprendre comme étant l'expression de la solidarité Sud-Sud ainsi que comme une stratégie en vue de l'indépendance économique et d'autonomie du sud, fondée sur leurs objectifs communs et sur la solidarité ;*
- *La coopération Sud-Sud et ses priorités doivent être décidés par les pays du sud ;*
- *La coopération Sud-Sud ne doit pas être considérée comme un remplacement de la coopération Nord-Sud. Le renforcement de la*

coopération Sud-Sud ne doit pas être une mesure visant à compenser le fait que les pays développés ont un intérêt moindre à aider les pays en développement ;

- *La coopération entre les pays du sud ne doit pas être analysée ni évaluée à l'aide des mêmes règles que celles régissant les relations nord-sud ;*
- *L'aide financière d'un pays en développement à un autre ne doit pas être considérée comme étant une aide publique au développement (APD). Il s'agit-là d'une simple expression de solidarité et de coopération découlant d'expériences et de fraternité partagée ;*
- *La coopération Sud-Sud est un programme de développement fondé sur des principes, des conditions et des objectifs qui sont propres à l'histoire et au contexte politique des pays en développement ainsi qu'à leurs besoins et leurs attentes. Elle mérite place distincte et une action autonome ;*
- *La coopération Sud-Sud se fonde sur un partenariat et une solidarité ferme, sincères et à grand échelle ;*
- *La coopération Sud-Sud se fonde sur l'égalité en tous points, ainsi sur le respect de l'avantage mutuels ;*
- *La coopération Sud-Sud respecte la souveraineté nationale dans le cadre de responsabilité partagée ;*
- *La coopération Sud-Sud ouvre un renforcement du multilatéralisme dans le cadre de la promotion et d'une approche pragmatique des enjeux du développement ;*
- *La coopération Sud-Sud encourage l'échange des pratiques optimales et l'appui mutuel en vue d'une action en faveur de leurs grands objectifs de développement dans la poursuite commune de leurs objectifs de développement, ce qui englobe tous les aspects des relations internationales et non pas seulement les domaines ordinaires de la coopération économique et technique ;*
- *La coopération Sud-Sud se fonde sur l'autonomie collective des pays en développement ;*
- *La coopération Sud-Sud vise à donner aux pays en développement les moyens de participer plus activement à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions au plan international afin de favoriser l'action qu'ils mènent en vue de parvenir à un mode de développement durable ;*

Les modalités et dispositifs de promotion de la coopération Sud-Sud se fondent sur la coopération et l'intégration bilatérales, sous-régionales, régionales et interrégionales, ainsi que sur la coopération multilatérale.

5. Les objectifs de la coopération Sud-Sud

Les objectifs de la coopération Sud-Sud ont été définis dans le plan d'action de Buenos Aires, qui est lui-même le résultat de la conférence des Nations Unies sur la coopération entre les pays en développement qui s'est tenue à Buenos Aires 1978 en août¹³ :

- Renforcer l'indépendance économique, sociale et politique des pays en développement ;
- Accélérer le développement ;

Corriger les déséquilibres des systèmes internationaux résultant de rapports de force asymétriques entre les pays en développement et pays industrialisés.

6. La coopération Sud-Sud : les enjeux

En réalité, les relations entre les pays du Sud sont gouvernées par un ensemble des enjeux économiques et géopolitiques et dans une moindre mesure par des enjeux politiques et culturels.

6.1. Les enjeux économiques

L'une des principales explications de l'intérêt croissant de la coopération Sud-Sud réside dans le fait qu'elle offre des alternatives aux pays impliqués dans ce genre de coopération. D'une part, les pays les moins avancés (PMA) notamment ceux du continent africain trouvent dans la coopération Sud-Sud une alternative à leurs relations économiques inégales avec les pays du Nord. Ainsi des solutions pertinentes, à faible coût et durable. Car la coopération avec le Nord a tracé un schéma de spécialisation non bénéfique pour elle, en plus des coûts humains et financiers y inhérent.

De son côté, les pays émergents et notamment ceux de BRICS, considèrent la coopération Sud-Sud, et notamment celle-ci effectuée avec l'Afrique, comme une stratégie pour répondre à leurs croissants besoins aux ressources énergétiques, d'une part ; et une politique pour trouver des débouchés pour leurs produits manufacturés, d'autre part¹⁴. Or, leur croissance et par la suite leur demande de produits de base ont augmenté considérablement. Selon les estimations, les BRICS seraient à l'origine de plus de 50% de la croissance économique mondiale au cours des dernières années. En effet, cet état des lieux oblige ce bloc économique à diversifier leurs partenaires, notamment de Sud.

6.2. Les enjeux géopolitiques

Le basculement du monde est considéré comme un enjeu majeur pour les pays en voie de développement (PED), et notamment ceux émergents. Or, l'émergence des pays d'Asie et ceux d'Amérique latine a fait d'eux des acteurs de premier plan avec lesquels doivent concorder et coordonner les pays développés. Le G-20 constituer une pertinente illustration en la matière, ou les pays émergents se doter davantage des moyens économiques, diplomatiques et politiques afin d'augmenter considérablement leur pouvoir de négociation sur les grandes questions globales à enjeux mondiaux. De ce fait, les questions internationales ne sont plus traitées dans un cercle restreint des pays développés (G7 par exemple), sans prendre en considération les intérêts des pays en voie de développement.

7. L'ampleur de la coopération Sud-Sud

Pousser par la montée en puissance des pays émergentes depuis les années 80, les chiffres en matière de la coopération Sud-Sud, quoi que ce soit sur le plan de commerce, d'investissement et d'assistance financière et technique, ne cesse qu'à accroissent d'une façon spectaculaire, jusqu'à atteindre des niveaux record les dernières années. Or, entre 1990 et 2008, le volume des échanges mondiaux a quadruplé, tandis que celui des échanges Sud-Sud a été multiplié par 20 au cours de la même période¹⁵. Ainsi, les flux d'investissement en provenance des pays développés vers les pays de sud, ont atteint en 2013 un nouveau pic sans précédent (759 milliards USD), ce qui représente 52% des flux globales entrantes d'IDE¹⁶ et place le groupe des pays en développement _ avec la chine _ comme la première zone d'accueil des IDE. Même aussi, sur le plan des flux sortantes, les pays en développement est devenu en 2013 la source du 33% des investissements globales après avoir représenté 13% en 2007, ce qui est affiché une tendance haussière accéléré des flux en provenance des pays développés et pousse la banque mondiale a estimé que la contribution de ces pays peut dépasser le seuil de 50% dès l'année 2030¹⁷. De même en ce qui concerne les stocks de l'IDE en provenance des pays en voie de développement vers d'autres pays en développement, ils sont passés de 1700 milliards USD en 2009 à 2900 milliards USD en 2013.

Le commerce sud-sud, une autre dimension importante non seulement de la coopération Sud-Sud mais aussi de la coopération internationale, il a connu un accroissement rapide au point d'être expliqué l'essor qu'a connu le commerce international durant la période 2004-2014¹⁸. Et à titre illustrative, la Banque Africaine de développement (BAD) estime qu'entre 2000 et 2008, les BRIC ont vu le volume de leurs échanges commerciaux respectifs croître à des taux annuels situés entre 15% et 25%, c'est-à-dire

largement supérieurs à la croissance globale du commerce mondiale¹⁹. En effet, en 2014 le commerce sud-sud dans les marchandises a été approximativement évalué à 5500 milliards USD²⁰. D'une façon générale le commerce sud-sud continué à gagner des terrains pour qu'il dépasse le commerce nord-sud à l'horizon 2030, selon le centre de commerce international²¹.

En plus du commerce et de l'investissement, la coopération Sud-Sud est couvre d'autres domaines, à savoir, l'effacement des dettes, l'aide et l'assistance technique. En ce qui concerne l'aide, la Chine, les pays arabes, la république de Corée, la Turquie, le Brésil et l'Inde ont versé en 2006, à titre exemple, 2,8 Milliards USD aux pays de l'Afrique²². Ainsi la Chine, le Brésil et l'Inde ce sont des pionniers en matière de l'effacement (l'allègement) de dette des TPPE africains. La Chine est le pays le plus généreux dans ce domaine, avec 10 milliards USD²³, très loin du Brésil avec 393 millions de dollars et de l'Inde avec 27 millions de dollars²⁴.

8. L'Afrique et la coopération Sud-Sud

Depuis longtemps les pays d'Afrique ont noué des alliances et tissu des relations avec les autres pays de Sud, afin de promouvoir et renforcer la collaboration avec les pays en développement. Mais ce n'est que depuis le nouveau millénaire que cette collaboration commence à jouer un rôle remarquable dans la région. En réalité cette collaboration a été fructifiée davantage sur le plan politique que sur les volets économiques et techniques. Cependant, à partir les années 2000 la tendance a été bouleversé et les pays africains ont conclu avec le sud de nouveaux partenariats et nouveaux accords basé davantage sur les préoccupations d'ordres économiques plutôt sur les soucis à caractère politiques²⁵. Selon la CNUCED, la part des pays en développement non africains dans le commerce avec le continent est passée de 8% en 1980 à 29% en 2008, celle des flux d'investissements directs étrangers de 12% sur la période 1990-1995 à 16% de 2000-2008²⁶.

La question principale qui doit être posé en ce qui concerne le débat autour de la coopération Afrique-Sud est quel est les atouts qu'ont possédé les pays africains pour booster un tel partenariat ? Et poussent leurs partenaires de sud à chercher à nouer et renforcer des relations mutuellement bénéfiques pour parties ?

Généralement, pour qu'une coopération Afrique-Sud soit faisable et mutuellement bénéfique pour les deux partenaires, elle doit être considéré comme une relation de complémentarité et de réciprocité. Dans ce cas, les pays du continent africain ont besoin des capitaux, des technologies et des compétences techniques venant d'autres pays en développement, pour faire face à ses besoins et à ses difficultés de développement, d'une part; les

partenaires de sud ont besoin de ressources naturelles, de débouchés et de soutien politique dans le concert du nations et notamment en matière de négociations commerciales multilatérales²⁷ ; or l'Afrique a beaucoup à offrir dans ce domaine, d'autre part.

Certes, les partenaires de sud ont tous le désir d'aider l'Afrique à satisfaire ses besoins de développement, mais ils présentent d'importantes différences en ce qui concerne l'intérêt commercial ou stratégique que la région représente pour eux, entre qui voient dans l'Afrique une importante source des ressources naturelles comme la Corée du sud, ceux cherchent davantage à trouver des débouchés pour ses produits comme c'est le cas de la Turquie et ceux cherchent un emplacement stratégique à l'instar de la Chine et l'Inde²⁸. Donc ces partenaires issues du sud ont souvent subordonné leurs aides, dons, prêts, assistance technique et technologique, aux objectifs qui sont préalablement établit²⁹. Ces pratiques peuvent engendrer l'exclusion de certains pays de la CSS et frappe ce type de la coopération dans ses fondements les plus élémentaires, car il est fondé sur la fraternité et non sur les intérêts.

En réalité, la structure actuelle des échanges commerciaux entre l'Afrique et les pays en développement caractérisé par des exportations de plus en plus dominées par les produits de base, alors que les importations tendent à être principalement des produits manufacturés, ce qui renforce la dépendance des pays africains à l'égard des produits de base et créé une situation similaire à celle qu'existe dans le cas des échanges avec les pays développés. Cette situation est due à un ensemble des facteurs à l'instar du manque de compétitivité des producteurs africains³⁰. Ainsi, étant donné de ces vérités préoccupantes il est tout à fait normal (claire) que les économies africaines ne vont pas ni se diversifier ni s'accroître, car le types des produits exportées conditionne la croissance et le développement économique dans pays³¹.

En fin, la coopération de l'Afrique avec le sud est subdivisée en trois formes comme suivant³² :

- **La première forme (la forme bilatérale):** elle s'établit entre les pays africains et pays en développement d'une autre région. Ainsi elle concerne des partenariats bilatéraux entre l'Afrique et les pays en développement comme la Chine, l'Inde, la république de Corée et la Turquie ;
- **La deuxième forme (la forme trilatérale) :** elle s'exerce entre un pays d'Afrique et deux pays en développement de régions différentes. Le principal exemple en est le partenariat Inde-Brésil- Afrique du sud ;
- **La troisième forme :** s'inscrit à l'échelon régional entre l'Afrique et d'autres régions en développement. Le nouveaux partenariat stratégique

Asie-Afrique, l'initiative Afrique-Amérique du sud et l'initiative de coopération afro-arabe, se sont des très bonnes illustrations en la matière.

9. La coopération Algérie-Afrique

Depuis l'aube de l'indépendance l'Algérie a non seulement gardé des très bonnes relations avec la quasi-totalité des pays du continent africain, mais également elle assume le rôle de meneur de jeu en matière de résolution des conflits, processus de paix, coopération et développement. L'initiative de NEPAD³³ considéré comme une pertinente illustration en matière de ce rôle primordial, une telle initiative de haut niveau dans laquelle l'Algérie est l'un des pays initiateurs³⁴. D'ailleurs, il est un pays délégué de la part de l'OUA dans le cadre de cette initiative, à côté de quatre autres pays³⁵, pour parler au nom du continent africain concernant les préoccupations de développement. Ainsi, L'Algérie a fait tous pour l'Afrique, notamment en matière de formation universitaire gratuit, effacement de dettes, aide et assistance. Et il ne reste que mettre en valeur ce qu'elle a déjà fait pour ce continent et conquérir l'Afrique par nos produits. Or, l'Algérie peut jouer le rôle de «big brother» et pourrait être pour les africains ce que l'Arabie Saoudite pour les arabes, un tel rôle qui lui incombe naturellement la responsabilité de chef de file de la coopération Sud-Sud dans le continent africain et notamment dans l'Afrique du nord et l'Afrique sub-saharienne.

Mais, malgré l'intérêt croissant que représente la coopération Algérie-Afrique, on constate, curieusement, que l'Algérie n'a guère que peu de relations commerciales ou d'investissement avec les pays africains³⁶ et ne sort pas de la règle qui caractérise les échanges interafricains³⁷. Bien que l'Afrique géographiquement proche et commercialement accessible, les relations de commerce et de coopération de l'Algérie demeurent orientées vers l'Europe, et dans une moindre mesure vers la Chine, la Turquie et les Etats Unis.

D'ailleurs les transactions entre l'Algérie et l'Afrique enregistrent toujours un volume dérisoire³⁸, aussi bien concernant les exportations qu'au niveau des importations, et montrent que l'Algérie n'arrive pas à fructifier les relations historiques avec les pays africains et la sympathie partagée avec ses peuples. Une telles sympathie et popularité qui sont peut-être utilisées en tant que facilitateur des transactions de l'Algérie avec les pays de l'Afrique en bénéficiant de l'expérience Sud-africain en la matière³⁹.

L'Algérie et en vertu de sa popularité dans les pays africains, qui né à cause de long et infatigables militantisme pour le compte des causes africaines, est invité à mettre en valeur cette popularité et partagé les retombées avec les peuples africains et déployer plus d'efforts pour booster la coopération Algérie-Afrique. En réalité l'Algérie est très engagée en ce

qui concerne le développement du continent africain, elle participe toujours dans la création, la promotion et le financement des arrangements qui visent à aider les pays du continent à faire face aux défis de développement (éradication de la pauvreté et les maladies, lutte contre le réchauffement climatique...etc.). Ainsi elle est parmi les pionniers en matière de l'effacement des dettes des pays africains les plus endettés⁴⁰, sans oublier les aides financières et en nature qu'a donné chaque fois qu'un pays africain confronter à une catastrophe naturelle.

Une chose est sûre, que le retarde enregistrer en matière de la coopération Algérie-Afrique est due à l'absence d'une volonté politique et d'un véritable plan d'action pour conquérir les marchés aussi vierges du continent. En effet, malgré il y a des domaines ou les opérateurs algériens possèdent des avantages comparatifs appréciables (électroménagers, ciments, pétrochimie, phosphate, agriculture, l'énergie), l'Algérie n'arrive pas à exploiter les potentialités existe en matière de commerce et d'investissement avec ce continent. Dans ce cadre, il faut noter que l'Afrique représente seulement 03% des importations de l'Algérie et 04% de ses exportations⁴¹.

Il est convient de noter qu'il y a dernièrement une nouvelle tendance pour booster les exportations vers l'Afrique et pousse les opérateurs, quoi que ce soit, public ou privé, de tourner davantage vers cette zone. Le salon de la production algérienne dérouler du 23 au 26 octobre à Nouakchott⁴² et les autres caravanes acheminer vers d'autres régions, à savoir le Sénégal et le Niger, s'inscrivent dans cette démarche. En outre, l'ouverture d'un poste frontalière⁴³ avec la Mauritanie, la création d'une plateforme logistique à Tindouf, constituer des leviers importants dans la stratégie de déploiement économique sur le continent, via la Mauritanie. C'est ce qu'a montré l'intérêt croissant de l'exportation vers les pays du continent pour les opérateurs économiques algériens, Où pas moins de 170 d'eux ont participé dans le salon de la production algérienne⁴⁴. Mais, les opérateurs économiques algériens confrontent autant d'entraves, à savoir la défaillance de la chaîne logistique⁴⁵, le manque d'infrastructure, les surcouts et aussi la fermeture des frontières terrestres. A titre d'exemple pour acheminer des marchandises du nord algérien vers Nouakchott, il faut parcourir une distance 3500 km, c'est ce que conditionne le succès des opérations d'exportation par l'intervention de l'état en tant que facilitateur, notamment avec les subventions du transport et l'édification des plateformes logistiques...etc.

A cet égard il y a des mesures qui doivent mettre en œuvre, à savoir la réhabilitation de la diplomatie économique, la récupération des élites africains formé en Algérie, la mise en œuvre des chaînes logistiques et la subvention du transport, l'accompagnement des exportateurs, l'amélioration de la compétitivité des produits en terme cout qualité.

10. Les perspectives de La coopération Algérie-Afrique : la ZLECAF

La constitution de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) sera, sans doute, un levier important en matière de l'intégration régionale, de la facilitation du commerce et de la durabilité économique sur le continent. Cette zone, en tant qu'un arrangement régional de libre-échange qui compte 44 pays africain, une population jeune et grandissante, une classe moyenne en plein expansion⁴⁶ et notamment des économies qui réalisent des taux de croissance à deux chiffres⁴⁷, pourra être porteuse de nombreux avantages pour l'Algérie, mais ceux-ci ne sont pas automatiques.

Pour que l'économie algérien tirer profit de l'adhésion de l'Algérie dans cette zone, il faut surmonter trois grands catégories d'obstacles : premièrement, le non diversification de l'économie et le manque des capacités productives, qui restreignent la gamme des produits éligible à l'exportation a un nombre limité des produits (ciments, électroménagers, dérivés pétrolières...etc.) ; deuxièmement, les couts commerciaux lies aux droits de douane ; troisièmement, les couts commerciaux non tarifaires, qui freinent la compétitivité des entreprises algérienne. En plus, pour que l'aventure de l'entrée de l'Algérie a la ZLECAF ne voué pas à l'échec, comme c'est le cas de la GZALE et de l'accord d'association avec UE, les responsables de l'économie algérien sont invités, en urgence, à prendre des mesures pour la réhabilitation des entreprises et de promouvoir leur compétitivité.

Conclusion :

Le développement qu'ont connu les pays du continent africain ces dernières décennies, rendre le commerce et l'investissement avec ces pays plus fructueux que jamais, et le meilleur cadre pour en bénéficier est la Coopération Sud-Sud (CSS). Et dans ce cadre nous pouvons présenter les résultats suivants :

- La coopération Sud-Sud est pluridimensionnelle, puisqu'elle englobe des domaines comme le commerce, l'investissement...etc. ;
- La coopération Sud-Sud est un concept plus large et plus profond que la coopération Nord-Sud ;
- Les avantages de la Coopération Sud-Sud ne sont pas automatique ils vont au pays qui ont pris des mesures suffisantes et volontaristes pour les exploiter ;

- *La coopération Sud-Sud caractérisée par la complémentarité et la réciprocité ;*
- *La coopération Sud-Sud est basée sur des fondements, à savoir le respect mutuel, le respect de la souveraineté, la non-ingérence dans les affaires intérieures ;*
- *Les parties prenantes de la coopération Sud-Sud et notamment les pays en développement, ont des intérêts divergents ;*
- *Les partenaires de sud n'imposent pas des conditions structurelles, mais ils subordonnent souvent le versement de fonds publics à d'autres conditions telles que l'accès aux ressources naturelles ou l'achat de biens et services produits par les entreprises des pays donateurs.*
- *La coopération Sud-Sud est caractérisée par l'utilisation des apports de capitaux publics dans la promotion des activités de commerce et de développement.*

A cet égard nous pouvons formuler les recommandations suivantes :

- *Il est nécessaire de l'Algérie a inscrit la CSS dans leur stratégie de développement afin de garantir qu'elle favorise, et non qu'elle freine, la réalisation de leurs objectifs nationaux et régionaux ;*
- *S'assurer que la coopération avec les pays de sud, notamment les pays africains, est complémentaire avec les partenariats conclus avec les pays développés ;*
- *Associer d'avantage les acteurs privés aux partenariats avec le sud (l'Afrique) ;*
- *Accroître les efforts visant développer les capacités productives et réaliser la transformation structurelle de l'économie, pour le rendre une économie productive, diversifier et orienté vers l'exportation ;*
- *Renforcer et soutenir l'intégration régionale en Afrique notamment à travers les structures de coopération ;*

L'Afrique est parmi les plus grands bénéficiaires de cette sorte de coopération est uniquement dans ce cadre que l'Afrique a connu un regain d'intérêt de la part des grands pays émergentes, à savoir la Chine, l'Inde, la Turquie, le Brésil...etc. Ainsi ces pays et ceux développées ont compris dernièrement que l'Afrique avec ces potentialités qui réside non seulement dans les ressources naturelles qu'à posséder mais également dans les perspectives de croissance et de développement qu'à représenter, a beaucoup à offrir pour leurs économies et par la suite à l'économie mondiale.

L'Algérie et dans le cadre de ses efforts mener pour sortir leur économie de son caractère rentier et non diversifier doit bénéficier de ce dynamisme qu'à vivre le continent africain et essayer d'exploiter les

occasions qui n'existe pas loin de ses frontières et s'orienter davantage vers son espace discrétionnaire « l'Afrique Sub-saharienne » ou il y a autant de facteurs de succès de l'activité de l'export. Or, l'Algérie a préparé le terrain pour ce genre de coopération sur le plan politique et ne reste que jouer la carte économique avec l'Afrique⁴⁸.

Références :

¹ CNIS. *Rapport sur le commerce extérieur*. Alger: DGD, 2008, pp. 38-56

² [unsouthsouth.org](https://www.unsouthsouth.org/about/about-sstc/). (s.d.). About/about-sstc/ : <https://www.unsouthsouth.org/about/about-sstc/>, Consulté le décembre 20, 2019,

³ United Nations. *Framework of Operational of Guidlness on United Nations Support to South- South and Triangular Cooperation*. New York, 2012.

⁴ Ibid.

⁵ Nations Unies. *L'Afrique du Nord et la coopération Sud-Sud dans un contexte de gouvernance régionale*. Rabat Maroc : rapport du Commission économique pour l'Afrique, 2011, p. 03

⁶ Stéphane, T. *L'économie développement : de Bandoeng à la mondialisation*, (éd. 2eme Edition). Paris : ARMAND COLIN, 2007, p. 06

⁷ Le G-77 est une instance dans laquelle les pays en développement expriment et protègent leurs intérêts au sein du système des nations unies.

⁸ CNUCED. *La transformation structurelle au service d'une croissance équitable et soutenue*. Genève: publications des Nations Unies, 2016, p. 35

⁹ La première journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud a été célébrée le 19 décembre 2004 (vu: Nations Unies (2011), « l'Afrique du Nord et la coopération Sud-Sud dans un contexte de gouvernance régionale », rapport du Commission économique pour l'Afrique, Rabat, Maroc, p3.)

¹⁰ Nations Unies. (2011). *Op.cit.*, p. 03.

¹¹ Pays pauvres très endettés.

¹² CNUCED. *Le développement économique en Afrique : la coopération Sud-Sud, l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement*. Genève : publications des Nations Unies, 2011, p. 12

¹³ Nations Unies. *Promotion de la coopération sud- sud pour le développement : perspectives sur trente ans*. New York: publications des Nations Unies, 2009.

¹⁴ Standard Bank. *Economics Africa BRIC and Africa, Tectonic Shifts the BRIC Africa's Economic Destinies*. Johannesburg, 2009.

¹⁵ OCDE. *Perspectives du développement mondial 2010 : le basculement de la richesse*. Paris: OCDE publications, 2010.

¹⁶ United Nations. *State of South- South Cooperation: Report of the Secretary General*. New York: United Nations publications, 2014.

¹⁷ United Nations. *State of South- South Cooperation: Report of the Secretary General*. New York: United Nations publications, 2015.

¹⁸ OCDE. (2010), *Op.cit.*

¹⁹ BAD. *Les BRIC en Afrique du Nord : les enjeux sont-ils en train de changer ?* Abidjan, 2011.

²⁰ UNCTAD. *Key Statistics and trends in International Trade 2015*. New York: publications des Nations Unies, 2015.

²¹ Ibid.

²² Nations Unies. *Trends in South-South and triangular cooperation*. New York: publications des Nations Unies, 2008.

²³ IBON Books. *The Reality of Aid, Rapport special sur la cooperation Sud-Sud*. Philippines, 2010.

²⁴ Jobelius, M. (2007). *New power for global change? Challenges for international development cooperation: the case of India*. Friedrich-Ebert-Stiftung. Berlin: FES Briefing pape.

²⁵ CNUCED. *Le développement économique en Afrique » Résultats à l'exportation et libéralisation du commerce : quelque tendances et perspectives*. Nations Unies. Genève : publications des Nations Unies, 2008.

²⁶ Nations Unies. (2011). *Op.cit.*

²⁷ CNUCED. *Le développement économique en Afrique : l'Afrique et les nouvelles formes de partenariats pour développement*. Genève : publications des Nations Unies, 2010.

²⁸ Kaplinsky, & Farookhi. *Africa's cooperation with new and emerging development partners: option for Africa's development, Rapport établi pour le conseiller spécial pour l'Afrique, Nations Unies, New York. Nations Unies. New York : publications, 2009.*

²⁹ CNUCED. (2010), *Op.cit.*

³⁰ Broadman, H. *La route de soie en Afrique : nouvel horizon économique pour la Chine et l'Inde*. Washington: publications Banque mondiale, 2007.

³¹ CNUCED. (2011), *Op.cit.*

³² Ibid. p. 12

³³ Le NEPAD (New Partnership for Africa's Development), (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) est considéré comme le cadre idéal, non seulement, de la coopération Afrique-Afrique, mais aussi de la coopération Afrique-Sud. Est à cet égard le NAASP reconnaît la nécessité de prendre le NEPAD comme cadre de l'intervention en Afrique (CNUCED (2010), « le développement économique en Afrique : la coopération Sud-Sud : l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour développement », Rapport 2010, publications des Nations Unies, New York et Genève, p 23.

³⁴ Nepad. (2018, June 02). *who-we-are/about-us*. sur [nepad.org](https://www.nepad.org/who-we-are/about-us): <https://www.nepad.org/who-we-are/about-us> Consulté le 18 décembre 2019

³⁵ L'Égypte, Nigeria, l'Afrique du sud et le Sénégal.

³⁶ CNIS. *Les flux d'investissement avec l'Afrique. Rapport annuel, DGD, Alger, 2016.*

³⁷ Ndjieunde, G. *La coopération Sud-Sud : état et perspectives*. (p.u. France, éd.) *Revue Tiers Monde*, 24 (96), décembre 1983, pp. 02-39.

³⁸ Les exportations hors hydrocarbures d'Algérie vers les pays africains sont en effet très faibles et ne dépassent pas 0,2%, soit moins de 50 millions de dollars en 2015. Ainsi les importations algériennes des pays d'Afrique sont également insignifiantes, elles représentent un taux de 0,7% en 2015.

³⁹ Selon Bond et Kapoya, " la dernière expansion des firmes sud-africaines est due au pouvoir de l'état de l'Afrique de sud dans son espace discrétionnaire (le continent africain), un tel pouvoir gagner à travers le rôle qu'a joué ce pays en tant que grands pays de (grand frère)".

⁴⁰ En 2010, l'Algérie a décidé d'effacer les dettes créditrices sur 14 pays africains, le montant total de l'opération est estimé de 902 millions USD.

⁴¹ UNCTAD. *Key Statistics and trends in Regional Trade in Africa*. UNCTAD, New York, 2019.

⁴² Litamine, K. (2018, octobre 22). *Exportation-vers-la-mauritanie-letat-subventionnera-le-transport/.*, sur *algerie-eco*: <https://www.algerie-eco.com> , Consulté le 16 novembre, 2019

⁴³ *Il s'agit du poste frontalière terrestre el Chahid Mustapha Ben- Boulaid*

⁴⁴ Elmoudjahid. *Caravane « ponts de fraternité » vers la Mauritanie : Renforcer la coopération.* (2018, octobre 11), sur *El Moudjahid* : <http://www.elmoudjahid.com/fr/actualites/129361> , Consulté le 04 décembre 2019

⁴⁵ *L'Algérie ne possède actuellement que trois comptoirs commerciaux, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun (vu <https://www.algerie-eco.com/2018/05/24/commerce-exterieur-les-echanges-de-lalgerie-avec-lafrique-ne-depassent-pas-les-3-milliards-de-dollars/>), Consulté le décembre 04, 2019*

⁴⁶ UNCTAD. (2019), *Op.cit.* p. 06

⁴⁷ CNUCED. *La transformation structurelle au service d'une croissance équitable et soutenue.* Genève : publications des Nations Unies, 2016.

⁴⁸ *Laurent Bossard: «L'Algérie ne joue pas assez la carte économique avec l'Afrique» (discours de Laurent Bossard sur : <https://www.algeriepatriotique.com/2018/02/19/laurent-bossard-a-algeriepatriotique-lalgerie-ne-joue-assez-carte-economique-lafrique/>).*